

## ON DÉCRYPTE LES PROGRAMMES

### Que disent les partis sur

la démocratie et la  
participation ?



**Découvrir les autres fiches :**

**Démocratie et participation**

**Coût de la vie et fiscalité**

**Culture et sport**

**Démocratie européenne**

**Emploi et formation**

**Enseignement secondaire et supérieur**

**Environnement et climat**

**Inclusion et lutte contre les discriminations**

**Logement**

**Médias**

**Mobilité**

**Police, justice et autres institutions**

**Précarité**

**Santé mentale**

**Secteur jeunesse et aide à la jeunesse**

Retrouve les mesures  
spécifiques aux jeunes



Pour les  
jeunes

# ON DÉCRYPTE LES PROGRAMMES

## Notre démarche

Les élections arrivent et tu te demandes pour qui voter ? Tu vois passer plein de débats sur les réseaux sociaux et dans les médias mais tu ne comprends toujours pas quel parti propose quelles mesures ? Ça tombe bien, on a fait une partie du travail pour toi !

Le Forum des Jeunes te propose **15 fiches thématiques**, en lien avec ses travaux et les **priorités des jeunes**. Ces fiches reprennent une série de **mesures proposées par les six partis** francophones ayant actuellement des sièges au parlement fédéral (DéFi, Ecolo, les Engagés, le MR, le PS et le PTB).

Ce document est à prendre comme un **outil** et il reste primordial de continuer à s'informer pour tirer ses propres conclusions et poser un vote informé et réfléchi. Pour en savoir plus, consulte le site [www.ressourceslections.be](http://www.ressourceslections.be) ou va voir les programmes des partis !



Les programmes complets de chaque parti francophone :

 ecolo

[Programme Ecolo](#)

 PS

[Programme PS](#)

 DÉFI

[Programme DéFI](#)

 MR

[Programme MR](#)

 Les Engagés

[Programme Les Engagés](#)

 ptb

[Programme PTB](#)

## La vision de DÉFI

## DÉFI

### Généralités

- Inscrire le principe de la laïcité politique dans la Constitution.
- Inscrire l'interdiction de manifestations visibles d'appartenance philosophique, religieuse ou politique pour tous les agents de la fonction publique et pour tous les mandataires politiques dans l'exercice d'une fonction de représentation confiée par leur institution.
- En cohérence avec l'inscription du principe de la laïcité politique dans la Constitution, de facto l'État ne pourra ni salarier aucun culte, ni loger aucun desservant d'un établissement ; les officiants du culte seront rémunérés sur base d'un financement privé exercé de manière volontaire, selon un régime fiscal particulier.
- Réinventer la démocratie représentative, notamment en y associant davantage les citoyens, et renforcer la protection des libertés publiques et des droits fondamentaux.
- Encourager la démocratie et redonner noblesse à la chose publique en conférant au parlementaire un statut le plus similaire possible à celui des autres travailleurs.
- Dépolitiser intégralement la Cour Constitutionnelle, la composer de manière paritaire sur le plan de l'égalité hommes/femmes et la rendre compétente pour la protection de toutes les dispositions constitutionnelles.
- Organiser le recrutement au sein de la fonction publique, par voie de concours.
- Consacrer dans la Constitution la compétence exclusive de l'État fédéral en matière de sécurité sociale, socle de la protection de la sécurité d'existence.
- Protéger l'autonomie communale à Bruxelles et en Wallonie en refusant toute fusion, sans consultation des populations, des communes en Région bruxelloise et en Région wallonne.
- Faire des provinces des moteurs de la coopération entre les communes d'un même territoire.

### Système institutionnel

- Réduire drastiquement les effectifs des cabinets ministériels à un seuil maximal de vingt personnes.
- Reconnaître les partis politiques dans la loi et dans la Constitution, de manière à leur imposer une structure et un fonctionnement démocratiques.
- Limiter à trois le nombre de mandats législatifs complets successifs (députés), et de mandats de bourgmestres et à deux le nombre de mandats exécutifs (ministres) successifs.
- Supprimer le régime fiscal privilégié des parlementaires.
- Faire du Sénat le lieu de réconciliation entre les entités fédérées et l'État fédéral, l'instance de suivi de l'ordre du jour et des décisions du Comité de concertation.
- Redonner au Sénat des compétences d'assemblée législative à égalité avec la Chambre des représentants pour toute une série de matières essentielles pour l'organisation de l'Etat et des pouvoirs.
- Donner au Sénat la compétence d'adopter une résolution contraignant un gouvernement fédéral ou fédéré à signer et/ou à ratifier des conventions internationales protectrices des droits fondamentaux.
- Attribuer au Sénat le pouvoir de contraindre l'Etat fédéral et une /des entités fédérées, à se conformer aux obligations européennes et internationales en matière de lutte contre le dérèglement climatique.

## La vision de DéFI

## DÉFI


### Système institutionnel (suite)

- Solliciter du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'installer une commission d'information chargée d'identifier les déséquilibres existants au détriment des francophones au sein de l'État fédéral.
- Rétablir une représentation purement proportionnelle au sein du Parlement bruxellois, et supprimer la représentation garantie des néerlandophones.
- Inscrire dans la Constitution un délai maximum de formation du Gouvernement après les élections législatives.
- Exiger le décumul absolu des mandats parlementaires : un mandat de parlementaire ne peut être cumulé avec un autre emploi à temps plein.

### Système électoral

- Supprimer l'effet dévolutif de la case de tête et modifier les règles relatives à la suppléance.
- Organiser la composition du Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles : 45 députés issus du Parlement wallon, de 15 députés issus du Parlement bruxellois, 30 parlementaires élus directs issus d'un collège électoral fondé sur une circonscription fédérale unique sur l'ensemble du pays, ces derniers composant partiellement également le futur Sénat
- Organiser l'élection du Parlement wallon sur base des circonscriptions provinciales, non plus sur base d'arrondissements électoraux de taille moindre, afin de donner toute son effectivité à la représentation proportionnelle

### Participation citoyenne

-  Confirmer le citoyen en tant qu'acteur de la démocratie en ritualisant l'accès à la majorité politique.
- Renforcer la démocratie participative, sans pour autant remplacer la démocratie représentative.
- Garantir un congé politique à tout citoyen désireux d'embrasser un mandat parlementaire, durant la durée du mandat.
- Réviser la Constitution en vue d'y insérer un article permettant la tenue d'un référendum d'initiative citoyenne.
- Inclure la participation citoyenne dans les choix de mobilité et dans l'évaluation des mesures de mobilité mises en œuvre, notamment les plans de circulation.

## La vision d'Ecolo





### Généralités

- Soutenir plus vigoureusement le tissu associatif et lui permettre de se déployer au bénéfice de la démocratie et de la société.
- Réinvestir le service public afin de renforcer son efficacité, ses compétences et son accessibilité.
- Dépolitiser tous les recrutements dans la fonction publique.
- Instaurer une Commission de déontologie au sein de tous les parlements.
- Lutter sans répit contre l'extrême-droite.
- Soutenir le volontariat, en préservant son caractère gratuit, en supprimant l'obligation de déclaration préalable de volontariat, et en créant un fonds pour financer les formations.

### Système institutionnel

- Réduire de 30% la rémunération des parlementaires et des Ministres, et plafonner la rémunération totale des élu·es à 100 % de cette indemnité parlementaire revue à la baisse.
- Généraliser le décumul intégral des mandats.
- Limiter l'exercice d'un même mandat à maximum 3 périodes successives (2 pour les ministres).
- Simplifier le modèle fédéral belge
- Renforcer le niveau fédéral : promouvoir la coopération.
- Renforcer le niveau fédéral : certaines refédéralisations se justifient, par exemple pour des raisons de solidarité interpersonnelle ou parce qu'un régime harmonisé, valable sur l'ensemble du pays, permettrait des gains d'efficacité et de simplicité substantiels.
- Simplifier la gouvernance et les institutions bruxelloises.
- Simplifier grandement le paysage institutionnel situé entre la Région Wallonne et les communes.
- Revitaliser la démocratie et les institutions.

### Système électoral

-  Étendre le droit de vote des jeunes de plus de 16 ans, des Belges à l'étranger et des non-belges résidant en Belgique depuis 5 ans.
-  Garantir l'organisation d'une formation de qualité à la citoyenneté et l'organisation de campagnes d'information de proximité sur le système électoral lors des élections.
- Prendre en compte les votes blancs lors des prochaines élections communales.

## La vision d'Ecolo



### Participation citoyenne

- Renforcer les processus de participation citoyenne.
- Inscrire dans la Constitution la possibilité d'organiser des référendums et des préféréndums décisionnels.
- Mettre en place une assemblée citoyenne délibérative permanente dont la compétence transcenderait les niveaux de pouvoir..
- Mettre en œuvre une méthode de planification de la transition qui repose sur une concertation sociale et sociétale permanente.
- Permettre aux citoyen·nes de déposer des propositions de loi, décret et ordonnance.
- Créer un organe interfédéral de pilotage de la transition juste pour pérenniser la concertation avec la société civile et les citoyen·nes.
- Cadrer et limiter le système de financement des partis politiques dans le sens des recommandations du panel de citoyen·nes tiré·es au sort dans le cadre du processus « We need to talk ».

### Participation des jeunes


Pour les  
jeunes

- Développer la participation des enfants dans tous leurs milieux de vie.
- Renforcer la participation démocratique des jeunes en élargissant le droit de vote à 16 ans pour l'ensemble des élections et en développant les campagnes d'information en la matière.
- Poursuivre et renforcer les dispositifs existants tels que le Forum des Jeunes ou les conseils participatifs, et mieux soutenir leur émergence.

## La vision des Engagés



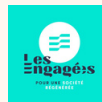
### Généralités

- Que les Gouvernements mettent en ligne une plateforme accessible à tous les citoyens où seront publiées les présentations de projets en amont de l'écriture d'un texte législatif ou d'une initiative politique et sur laquelle ils peuvent déposer des avis.
  - Rendre publics tous les avis publics et donc consultables par tous les citoyens.
  - Que les Gouvernements communiquent aux parlementaires les annexes de leurs décisions.
  - Refédéraliser certaines compétences pour une plus grande efficacité de l'action publique, notamment dans le domaine de la santé, du climat, des maisons de justice ou de la sécurité routière.
-  Organiser chaque année la « semaine des associations » avec au programme des portes ouvertes et visites de projets, des rencontres dans les écoles et une grande fête où les associations pourront tenir un stand.
- Promouvoir le volontariat à travers tous les niveaux de pouvoir comme source d'émancipation, d'implication et de citoyenneté.
  - Créer une plateforme en ligne visant d'une part à valoriser le volontariat et l'associatif et d'autre part à faciliter la rencontre entre demandeurs de services, associations et volontaires à la recherche de projets ou encore citoyens en recherche de petits jobs.
  - Encourager le volontariat et mener une évaluation du plafond annuel du volontariat.
  - Valoriser les volontaires par un certificat attestant des compétences acquises et une dispense du stage d'attente de chômage.

### Système institutionnel

- Limiter l'exercice parlementaire à trois mandats complets.
- Limiter chaque gouvernement fédéré à 5 ministres.
- Limiter l'exercice ministériel à deux mandats complets sur l'ensemble de sa vie.
- Limiter au Fédéral et à la fédération Wallonie-Bruxelles le cumul entre un mandat parlementaire et un mandat exécutif local à maximum 25 % des membres comme actuellement en Wallonie.
- Interdire strictement le cumul de rémunérations.
- Diminuer la rémunération des ministres de 15%.
- Diminuer le nombre de parlementaires de façon substantielle, en réduisant notamment de 30 à 50 % le nombre de députés bruxellois.
- Mieux faire connaître et garantir la transparence complète sur les rémunérations et avantages des députés et les potentiels conflits d'intérêts.
- Supprimer les cabinets et allier cette suppression des cabinets avec une réforme conséquente de l'administration pour lui donner les moyens d'attirer des talents et, mieux, de rivaliser avec le secteur privé.

## La vision des Engagés



### Systeme électoral

- Réformer le système électoral : instauration du panachage ; deux voix pour le fédéral : un pour la circonscription locale, une pour une circonscription fédérale.
- En période électorale, limiter le pourcentage maximum de dépenses électorales autorisées sur les réseaux sociaux et limiter le micro ciblage aux seuls critères d'âge, de genre et de zone géographique.
- Sortir la gouvernance du cycle électoral et des changements de majorités afin de l'inscrire dans des rythmes plus longs.
- Si un gouvernement fédéral n'est pas formé au bout de six mois, l'électeur sera invité à retourner aux urnes pour trancher entre différentes coalitions.
- Revoir le contexte réglementaire et le contrat de gestion de la RTBF pour que chaque parti démocratique puisse disposer de la même visibilité sur les chaînes radio ou télévisées en termes de temps d'antenne que d'émissions.

### Participation citoyenne

- Impliquer davantage les citoyens dans le quotidien de la vie politique.
- Mettre en œuvre un nouveau pacte social pour favoriser la participation et la responsabilité citoyenne et apporter le soutien et l'accompagnement nécessaires à l'inclusion de toutes et tous dans la société.
- Adjoindre, à chaque assemblée représentative, une assemblée paritaire de citoyennes et citoyens tirés au sort.
- Se doter de comités des sages pérennes, à chaque niveau de pouvoir, composés de personnes choisies pour leur sagesse, esprit de dialogue et représentativité parmi des responsables de la société civile et des courants philosophiques et religieux, issus de diverses origines.
- Instaurer un conseil consultatif de personnes en situation de handicap ainsi qu'un conseil consultatif des Aînés au sein de chaque commune.
- Mettre en place un référendum climatique.
- Développer une plateforme numérique dédiée à la participation citoyenne, où les citoyen.ne.s peuvent s'informer sur les projets en cours, partager leurs idées, et voter sur des propositions spécifiques.
- Associer plus étroitement l'ensemble des citoyen.ne.s à la conception et à la gestion du territoire.
- Comme Mouvement participatif et citoyen, nous avons dans notre manifeste des propositions qui vont dans le sens des propositions issues de la consultation de « We need to talk », et nous sommes d'accord avec l'essentiel de leurs propositions.



## La vision du PS



### Généralités

- Renforcer le rôle de l'Etat, des services publics, de la protection sociale et de la justice sociale et environnementale.
- Améliorer et renforcer l'exercice même de la démocratie ainsi que son organisation.
- Renforcer la lutte contre les conflits d'intérêts et les risques de corruption des mandataires publics.
- Endiguer la crise du bénévolat en menant une réflexion globale sur le statut des bénévoles.
- Réaffirmer avec force et promouvoir dans l'ensemble de la société l'existence d'un cordon sanitaire politique, médiatique et idéologique envers l'extrême droite.
- Faire du 8 mai, date anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie en 1945, un jour férié et ainsi renforcer le travail de mémoire.
- Protéger et renforcer le rôle démocratique des corps intermédiaires, comme les syndicats ou les mutuelles, dans les processus de décision par la concertation sociale.
- Renforcer l'information des citoyens et la transparence des décisions prises par les pouvoirs locaux.
- Renforcer le service public provincial, géré par des organes démocratiques propres.

### Système électoral

- Réformer le système de financement public des partis politiques, en conservant un système de financement public, gage d'égalité entre partis et de limitation des risques de corruption, et en renforçant l'encadrement des autres sources de financement.
- Interdire, ou limiter, les dépenses de communication des partis politiques sur les réseaux sociaux.
- Défendre le vote obligatoire pour toutes les élections et pour toutes les catégories d'électeurs.

### Participation citoyenne

- Développer la participation citoyenne à tous les niveaux de pouvoir et avec différents outils.
- Généraliser la mise en place de commissions citoyennes ou mixtes citoyens-élus au sein des assemblées parlementaires et des conseils locaux.
- Transformer le Sénat en assemblée citoyenne, composée de citoyens tirés au sort dans le respect d'une méthodologie scientifique garantissant une réelle représentativité de la population.
- Créer un droit d'initiative citoyenne auprès des assemblées et des conseils locaux.
- Encourager les communes et les provinces à mettre en place des budgets participatifs
- Renforcer le droit de pétition tant au niveau fédéral, régional et de la Fédération Wallonie-Bruxelles qu'au niveau des communes et des provinces.
- Organiser un G10.000 de la démocratie et créer un observatoire de la démocratie et de l'innovation démocratique.
- Organiser des sondages délibératifs, donnant lieu à un avis formalisé.
- Utiliser ponctuellement la consultation populaire au niveau communal et régional, pour les grandes questions d'intérêt communal ou régional.
- Généraliser les conseils consultatifs thématiques.
- Favoriser l'émergence de conseils consultatifs de la personne en situation de handicap dans toutes les communes.
- Intégrer au sein des administrations et des entreprises publiques des comités d'usagers et des « experts du vécu ».

## La vision du PS



### Participation des jeunes

Pour les  
jeunes

- Développer des outils de démocratie participative dans lesquels les jeunes doivent prendre pleinement leur place.
- Miser sur une politique culturelle d'éducation permanente et de jeunesse pour répondre aux enjeux démocratiques actuels et favoriser la participation citoyenne.
- Donner une vraie place à la voix des jeunes dans le débat public et la prise de décision et valoriser l'engagement des jeunes et les solutions qu'ils développent pour relever les défis climatiques.
- Permettre aux enfants d'organiser leur expression et renforcer les projets qui les font directement participer.
- Envisager la création d'un Forum des jeunes Européens chargé de représenter les jeunes sur les grandes décisions européennes.

## La vision du MR



### Généralités

- Maintenir la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui conserverait ses compétences essentielles : enseignement obligatoire, enseignement supérieur, culture, audiovisuel et sports.
- Que le Premier Ministre ou la Première Ministre, au niveau fédéral, soit issu(e) d'une circonscription fédérale.
- Que chaque compétence soit exercée par l'entité la plus efficace et la plus adaptée.
- Renforcer la responsabilisation financière des entités en matière d'emploi en mettant en place un système de bonus-malus dans ce domaine. Par exemple, une Région qui atteindrait les objectifs fixés de réinsertion professionnelle des chômeurs de son territoire pourrait recevoir une partie des économies réalisées par le gouvernement fédéral, en guise d'incitation. À l'inverse, une Région qui n'atteindrait pas ces objectifs devrait contribuer au financement de l'augmentation du budget fédéral alloué aux allocations correspondantes.
- Simplifier les structures institutionnelles régionales bruxelloises.
- Réévaluer les relations entre la Région et les communes afin de simplifier la superposition et l'enchevêtrement des compétences.
- Réorganiser les provinces afin d'en faire un niveau d'organisation de la supracommunalité.
- Encourager les fusions de communes, sur base volontaire.

### Système institutionnel

- Réduire drastiquement le nombre de parlementaires bruxellois, qu'ils soient francophones ou néerlandophones tout en maintenant la répartition linguistique.
- Diminuer le nombre de ministres et favoriser une action politique plus intégrée entre les différents niveaux de pouvoir.
- Réformer le Sénat pour en faire l'assemblée de décision où sont impliquées les différentes entités.
- Réduire de manière significative le nombre d'élus et de mandataires.
- Réduire le nombre de conseillers communaux à Bruxelles et en Wallonie.
- Supprimer les Secrétaires d'Etat en Région de Bruxelles-Capitale.
- Modifier les règles de fonctionnement en matière de personnel et de gestion des cabinets.

### Système électoral

- Supprimer l'effet dévolutif de la case de tête pour tous les scrutins, à tous niveaux de pouvoir.
- Favoriser et maintenir les liens en permettant aux Belges de l'étranger de voter également aux élections régionales et en simplifiant les procédures de droit de vote. Les Belges vivant à l'étranger doivent pouvoir exercer pleinement leurs droits, tout autant que les Belges résidant sur le territoire national.

## La vision du MR



### Participation citoyenne

- Développer une « démocratie participative » dans les procédures urbaines.
- Mettre en place un nouveau mécanisme, le Conseil d'Aménagement Urbain, afin d'améliorer la participation citoyenne dans la gouvernance urbaine.
- Améliorer les conditions du droit d'interpellation citoyen pour le favoriser.
- Renforcer le principe des budgets participatifs.
- Instaurer un seul et unique seuil de participation (5%) pour renforcer la consultation populaire communale.
- Utiliser des civic-tech (technologie civique) afin de dynamiser la participation citoyenne et renforcer l'information des citoyens à l'échelle locale.
- Instaurer un système plus large et plus participatif que les commissions délibératives mixtes.
- Instaurer en Belgique le système du référendum.

### Participation des jeunes

Pour les  
jeunes

- Renforcer la participation active des jeunes dans la vie sociale, culturelle et citoyenne.
- Renforcer les dispositifs qui amplifient la participation des jeunes à la chose publique (conseils communaux des jeunes et des enfants, service citoyen, ...).
- Créer un « parlement » des étudiants, où les jeunesses politiques des partis disposant d'un groupe politique au parlement régional correspondant seraient représentées.

## La vision du PTB



### Généralités

- Réduire de moitié les dotations et autres subventions aux partis politiques à tous les niveaux de pouvoir.
- Rendre le financement des partis plus démocratique et plus transparent.
- Combattre la machine de lobbying qui manipule les débats parlementaires et le travail gouvernemental en faveur des grandes entreprises et du grand capital.
- Faire du 8 mai un jour férié officiel pour commémorer la victoire sur le nazisme.

### Système institutionnel

- Ramener un certain nombre de domaines clés à un seul niveau, celui de la Belgique, de sorte à n'avoir qu'un seul ministre pour la gestion d'un certain nombre de compétences. Cela concerne principalement la santé, la mobilité, l'énergie, le climat et l'emploi.
- Diviser par 2 le salaire des ministres/députés/même régime salarial que les autres citoyens/
- Supprimer les primes de départ des députés.
- Instaurer l'incompatibilité entre les fonctions de député, sénateur, ministre, chef de cabinet ou chef de cabinet adjoint et les postes à responsabilité dans les sociétés cotées en bourse, les multinationales et les banques.

### Système électoral

Pour les  
jeunes

- Introduire le droit de vote dès l'âge de 16 ans pour toutes les élections.
- Abolir le seuil électoral antidémocratique de 5 % et garantir l'égalité d'accès aux médias pour tous les partis pendant la campagne électorale.

### Participation citoyenne

- Introduire le référendum d'initiative citoyenne contraignant.
- Modifier la loi pétition d'initiative citoyenne pour obliger le parlement à prendre en compte sérieusement les questions que les citoyens soulèvent. Avec cette loi, ceux qui parviennent à recueillir au moins 25 000 signatures peuvent soumettre leur propre proposition de loi via une plate-forme de pétition en ligne et inscrire ainsi cette proposition à l'ordre du jour d'une commission parlementaire.
- Protéger le rôle crucial et l'indépendance de la société civile.
- Partir des besoins des personnes en situation de précarité tels qu'elles les expriment et les impliquer dans les mesures mises en place contre la pauvreté.
- Faire participer les travailleurs, les citoyens et la société civile à la politique climatique.

## La vision du PTB



### Participation des jeunes

Pour les  
jeunes

- Mettre en place un Conseil de la jeunesse aux différents échelons de pouvoir.
- Organiser la politique de manière à ce que les jeunes puissent avoir accès au gouvernement, aux organes administratifs et aux institutions gouvernementales qui viennent activement à leur rencontre. Le gouvernement peut alors mieux impliquer les jeunes et leur demander leur avis de diverses manières. Tout d'abord à travers les organismes structurels comme les Conseils de la jeunesse. Par ailleurs, les jeunes qui n'ont pas de lien direct avec un Conseil de la jeunesse devraient également pouvoir exposer leurs idées. Par exemple, par le biais d'outils numériques ouverts où les jeunes peuvent soumettre leurs questions et suggestions.
- Organiser une enquête annuelle pour cibler les besoins des jeunes.